

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL
DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT PHASE II

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 02/5YAMI/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM
DU 01/11/2025 EN VUE DU RECRUTEMENT DE CONSULTANTS/BUREAUX D'ETUDES POUR LA
REALISATION DE L'ETUDE D'EVALUATION DES EFFETS ET DES INDICATEURS DE RESULTATS DU
PROJET ACCROITRE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE GRACE A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET LA GESTION INTEGREE DES
RESSOURCES NATURELLES (ACREGIR)**

La République du Cameroun bénéficie d'un don du Fonds d'Adaptation aux changements climatiques. Ces ressources sont administrées par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et utilisées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et la gestion intégrée des ressources naturelles (ACREGIR) » entré en vigueur le 17 décembre 2021. Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services d'un consultant individuel ou bureau d'étude », pour la formation/recyclage des écogardes sur les technologies des drones, la collecte, le suivi et le traitement des thématiques.

L'objectif général du projet est d'accroître la résistance des communautés locales au changement climatique grâce à des moyens de subsistance résilients et à une gestion intégrée des ressources naturelles.

Les modalités d'exécution du projet suivront le modèle d'exécution du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II). Le projet sera géré par l'unité d'exécution du PADFA II, ainsi que par une équipe de projet recrutée à cet effet, Coordonnatrice Nationale du PADFA II assurant la gestion fiduciaire du projet ACREGIR.

Le projet ACREGIR bénéficiera directement à 8 800 ménages ruraux, représentant près de 52 800 personnes vivant dans les périphéries des trois parcs nationaux (environ 40 % de la population), dont : 6 200 ménages soutenus pour la gestion des forêts communautaires, des zones de chasse et par le biais de points d'eau pastoraux ; et 2 600 ménages soutenus dans l'agroforesterie et le développement de sous-bassins versants. Parmi ces 8 800 ménages, 2 300 jeunes éco-entrepreneurs (dont 50% de femmes) seront également soutenus. Le projet bénéficiera indirectement aux populations riveraines aux parcs par le biais d'initiatives de développement et de restauration ainsi que par la création d'emplois et de moyens de subsistance résilients dans les régions concernées région. Enfin, le projet accordera une attention particulière aux jeunes et cherchera à être inclusif et à promouvoir l'équité entre les sexes. Pour atteindre ces objectifs, les activités du projet s'articuleront autour de trois composantes à savoir : (i) Intégrer la question de l'adaptation aux changements climatiques dans les cadres et plans institutionnels et réglementaires en vue d'améliorer la gestion des terres et des ressources naturelles aux niveaux local et régional ; (ii) Améliorer les savoirs/connaissances sur la vulnérabilité des écosystèmes aux changements climatiques, l'adaptation fondée sur les écosystèmes et les opportunités commerciales climatiquement rationnelles et (iii) Adaptation aux changements climatiques et mise en œuvre de mesures visant à accroître la résilience des communautés ciblées face aux changements climatiques.

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode Fondée sur la Qualification de Consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

L'objectif global de cette activité est la réalisation de l'étude d'évaluation des effets et des indicateurs de résultats du Projet Accroître La Résilience des Communautés Locales au Changement Climatique grâce à l'Entrepreneuriat des Jeunes et la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles (ACREGIR)

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

La présente prestation est ouverte aux bureaux d'études ayant les qualifications suivantes :

- Au moins deux (02) expérience dans la formation des drones et accessoires
- Bonne connaissance des aires protégées ;
- Bonne connaissance de la zone du projet ;
- Maîtrise des techniques de facilitation de processus ;
- Fortes capacités rédactionnelles et analytiques ;

- Justifier d'au moins 10 ans d'expériences dans la réalisation des enquêtes à des fins d'évaluation des changements induits par un programme/projet sur les bénéficiaires directs et indirects dont au moins 05 ans dans le domaine agricole au Cameroun ;
- Justifier d'au moins 10 ans d'expériences dans l'évaluation des programmes et projets de développement ;
- Justifier d'au moins 03 missions similaires au cours des 10 dernières années dans la réalisation des études d'effets dans le cadre des programmes et projets agricoles au Cameroun cofinancé par des bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, l'Union Européenne, la BAD, le FIDA ...).
- Avoir une bonne connaissance sur la résilience/adaptation aux changements climatiques ;
- Avoir travaillé dans les zones d'intervention du projet ACREGIR serait un atout ;
- Avoir travaillé avec un des projets financés par le FIDA serait un atout ;

DURÉE DE LA MISSION

La durée de la consultation est de 60 jours.

CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée au Coordonnateur du Projet ACREGIR ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).

LES CRITÈRES ESSENTIELS :

- Expériences générales du Bureau d'étude : 20 points
 - Dans la réalisation des enquêtes statistiques ;
 - Dans l'évaluation des programmes et projets de développement.
- Expériences spécifiques du Cabinet : 80 points
 - Dans la réalisation des enquêtes statistiques dans le domaine agricole au Cameroun ;
 - Évaluation d'effets des programmes et projets agricoles au Cameroun au cours des 5 dernières années ;
 - Réalisation des études d'effets avec les projets et programmes à bailleurs de fonds internationaux ;
 - Dans la réalisation des études dans l'une des zones d'intervention du projet.

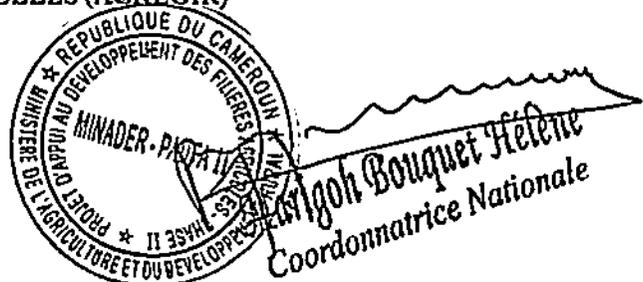
LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marquées comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 207 444. Email padfacameroun@gmail.com ; Cellule de Passation des Marchés ; Le 10 Mars 2025 à 15 heures au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordonnatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention :

EN VUE DU RECRUTEMENT DE CONSULTANTS/BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'EVALUATION DES EFFETS ET DES INDICATEURS DE RESULTATS DU PROJET ACCROITRE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE GRACE A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES (ACREGIR)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

UNITE DE COORDINATION ET DE
GESTION DU PROJET



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,
PROTECTION OF NATURE
AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

PROJECT COORDINATION AND
MANAGEMENT UNIT

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA
REALISATION DE L'ETUDE D'EVALUATION DES EFFETS ET DES INDICATEURS DE RESULTATS
DU PROJET ACCROITRE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE GRACE A L'ENTREPRENEURAIT DES JEUNES ET LA GESTION INTEGREE DES
RESSOURCES NATURELLES (ACREGIR)

COMPOSANTE	4
Code PTBA 2024	4.4
Source de financement	Fonds d'Adaptation - DON N° 2000003709



FEVRIER 2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet ACCROITRE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE GRACE A L'ENTREPRENEURAT DES JEUNES ET LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES (ACREGIR) est le fruit de la coopération entre l'État du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) qui a reçu un financement sous forme de don du Fonds d'Adaptation au changement climatique. Le FIDA et le Gouvernement de la République du Cameroun ont signé le 17 décembre 2021 l'accord de financement du projet ACREGIR pour accroître la capacité d'adaptation des communautés locales, en particulier les jeunes et les femmes, aux changements climatiques par la promotion de moyens d'existence résilients et par la gestion intégrée des ressources naturelles à la périphérie des parcs nationaux de Waza (Extrême Nord), de la Bénoué (Nord) et de Kimbi-Fungom (Nord-Ouest).

Le Projet « Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et la gestion intégrée des ressources naturelles » (ACREGIR) d'un financement global de \$ 9, 982 000 en don, les ressources allouées pour la mise en œuvre de ce projet ont été approuvées par le conseil d'administration du Fonds pour l'adaptation au changement climatique le 23 septembre 2020 et ont fait l'objet d'un accord de financement signé le 25 janvier 2021 entre le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), comme agence d'exécution du Fonds pour l'adaptation au changement climatique. Le projet ACREGIR pour son exécution, s'adosse au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA II), objet de l'accord de Prêt n° 2000003228 et du Prêt à conditions mixtes n°2000003229.

Pour atteindre ses objectifs, les activités du projet s'articuleront autour de trois composantes à savoir :

- Composante 1 : Intégrer la question de l'adaptation aux changements climatiques dans les cadres et plans institutionnels et réglementaires en vue d'améliorer la gestion des terres et des ressources naturelles aux niveaux local et régional ;
- Composante 2 : Améliorer les savoirs/connaissances sur la vulnérabilité des écosystèmes aux changements climatiques, l'adaptation fondée sur les écosystèmes et les opportunités commerciales climatiques rationnelles ;



- Composante 3 : Adaptation aux changements climatiques et mise en œuvre de mesures visant à accroître la résilience des communautés ciblées face aux changements climatiques.

Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est le "faire-faire", principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs des filières riz et oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises. Le Projet est mis en œuvre sur six années (2020 à 2026). L'achèvement est prévu le 30 septembre 2026 et la clôture le 31 mars 2027.

Du 18 au 28 mars 2025, le projet ACREGIR aura sa mission de revue à mi-parcours. Il est rentré dans sa troisième année de mise en œuvre. Une évaluation des premiers effets n'a pas pu être conduite afin de mettre à la disposition des différents acteurs les informations sur les changements induits par le projet au niveau des bénéficiaires cibles. Les résultats de cette évaluation permettront à l'équipe de la revue à mi-parcours d'apprécier de manière objective l'efficacité du projet quant à l'atteinte de ses objectifs à mi-parcours auprès des bénéficiaires finaux et de proposer des recommandations appropriées. En effet, en tant que partie intégrante de la phase d'exécution, cette étude est nécessaire pour permettre pendant cette revue, d'apprécier si les appuis, la démarche de mise en œuvre et les objectifs du projet concourent effectivement aux changements visés après évaluation des problèmes et besoins. Toutefois, le niveau d'avancement matériel n'était pas suffisant pour qu'une étude d'effets vienne révéler tous les changements induits.

Les présents Termes de référence sont élaborés dans le but de recruter un bureau d'étude pour réaliser cette étude d'effet du projet ACREGIR à mi-parcours.

II. OBJECTIFS

L'objectif de la prestation est d'évaluer les effets et les changements prévus ou non prévus, positifs ou négatifs, directs et indirects, induits par la mise en œuvre des activités par le Projet ACREGIR auprès de ses bénéficiaires et d'évaluer la cohérence entre les activités réalisées, les produits obtenus ainsi que les effets induits. Les analyses des changements porteront sur les aspects techniques, économiques et sociaux. Des thèmes transversaux comme le genre, résilience et



adaptation aux changements climatiques, le ciblage et la durabilité seront également analysés.

Au cours de l'évaluation, les informations suivantes seront collectées, traitées et analysées :

- indicateurs d'effets du cadre logique ;
- indicateurs d'effets induits par la mise en œuvre des activités ;
- autres indicateurs d'effets qualitatifs et quantitatifs,
- indicateurs liés aux bénéficiaires/ résultats du projet ;
- .

De manière spécifique, il s'agira de :

- Reconstruire une proposition de théorie de changement sur l'intervention du Projet en mettant en évidence les types de changements auprès des bénéficiaires, les principaux enseignements tirés et leçons apprises pour capitaliser les acquis.
- Inventorier toutes les réalisations du Projet ACREGIR, depuis la mise en place du projet jusqu'à date en tenant compte de celles à l'échelle de l'Unité de gestion du projet et/ou à travers celles de ses partenaires d'exécution ;
- Identifier et apprécier les changements et autres effets intervenus en termes d'effets induits des appuis non financiers apportés par le projet aux bénéficiaires en termes de formations des communautés, des formations des écocardes, notamment dans l'utilisation des drones, la restauration des terres dégradées, la lutte anti braconnage, de la nutrition éventuellement, genre et amélioration du cadre politique et institutionnel ;
- Évaluer la cohérence entre les activités réalisées, les produits obtenus et les effets induits ;
- Évaluer les effets induits suite aux appuis institutionnels, financiers et de soutien du projet auprès de ses partenaires, bénéficiaires des appuis du projet : UICN, INBAR et CIRMAD (pour la région du Nord-Ouest) ;
- Produire toutes autres informations permettant de percevoir et de communiquer les changements identifiés (fiche de synthèse, supports, etc.) ;
- Consolider les recommandations des bénéficiaires et l'assortir d'un plan d'actions en vue de l'amélioration des effets par rapport aux contraintes observées et la pertinence des mesures de mitigation.



- Proposer des recommandations générales de l'étude assortie de plan d'actions pour la période résiduelle en vue de l'amélioration des effets par rapport aux contraintes observées et la pertinence des mesures de mitigation.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de sa prestation, le Bureau d'étude produira un rapport sur l'évaluation des effets directs ou indirects, prévus ou non prévus, positifs ou négatifs avec des analyses claires et approfondies, en mettant en exergue la cohérence entre les activités du Projet ACREGIR, les résultats obtenus et les effets induits au niveau des bénéficiaires à différents niveaux.

Les résultats attendus sont entre autres :

- Une proposition de théorie de changement sur l'intervention du Projet ACREGIR est reconstituée et réévaluée ;
- l'évolution des indicateurs d'effets du cadre logique est évaluée
- l'évaluation des résultats/bénéfices du projet est définie par rapport à la prévision ;
- les effets induits par la mise en œuvre des activités sont évalués ;
- le niveau de satisfaction des bénéficiaires est apprécié ;
- des études de cas sont réalisées pour obtenir des analyses spécifiques ;
- la cohérence entre les activités, les produits et les effets est mise en évidence ;
- des propositions sont émises en vue de l'amélioration et de la durabilité des effets afin d'atteindre rapidement les impacts attendus du Projet.

IV. MANDAT ET TACHES SPECIFIQUES

Le mandat assigné au Bureau d'étude est de mettre en évidence les premiers changements immédiats induits par les interventions du Projet ACREGIR auprès des bénéficiaires cibles et de proposer des mesures d'amélioration pour atteindre les effets résiduels escomptés. Pour ce faire, les différentes activités seront réalisées en étroite collaboration avec le Responsable Suivi-Evaluation du Projet et/ou le Secrétariat Technique mis en place qui aura la charge (avec l'Assistant Technique) de superviser la réalisation de l'étude sur le terrain et de valider les différents livrables.



Ce mandat se décline en des tâches spécifiques à savoir :

- Effectuer une revue documentaire
- Préparer une note méthodologique pour la réalisation de l'étude. Cette note devra être validée par la coordination du projet ou le comité d'évaluation mis en place ;
- Passer en revue tous les produits et les réalisations du Projet ACREGIR;
- Effectuer des visites de terrain sur les réalisations ;
- Réaliser une enquête auprès des bénéficiaires du projet ;
- Renseigner toutes les formes de changements (humain, technique, génération de revenus, technologique, organisationnel, institutionnel, législatif, etc.) induites par la mise en œuvre du Projet ACREGIR auprès des bénéficiaires ;
- Documenter les nouveaux partenariats, réseautages et autres opportunités favorisés par l'intervention ;
- Identifier les effets qui à terme, vont impacter les bénéficiaires et prévoir les mesures de mitigation sur les points à améliorer ;
- Organiser, participer et animer l'atelier de restitution de l'étude.

V. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'étude des effets ou les changements induits sera effectuée à travers une enquête auprès des bénéficiaires du projet. Elle implique la recherche d'informations quantitatives et qualitatives sur les différents niveaux de satisfaction des bénéficiaires auxquelles viendra se greffer l'évaluation des indicateurs de résultats. Elle suppose l'adoption d'une méthodologie d'investigation orientée vers les bénéficiaires et la définition d'outils adéquats par rapport à la cible du Projet notamment les coopératives de riz et oignons, dont 50% de femmes et 30% de jeunes, les peuples autochtones, etc.).

Il s'agira pour cette évaluation de (1) réaliser un repérage des effets induits par les services fournis par Projet ACREGIR essentiellement à travers la mise en œuvre de ses activités au niveau des quatre régions d'intervention, (2) caractériser et quantifier ces effets afin de fournir une visibilité de l'étendue et/ou de la profondeur des changements significatifs répertoriés et, (3) apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires directs et indirects au regard des évaluer les indicateurs de résultats



du projet obtenus.

L'approche préconisée sera celle de l'évaluation des effets qui associera le contrefactuel (un groupe témoin). La démarche sera participative et de par sa conception, les outils proposés comprendront, autant des outils quantitatifs que des outils qualitatifs. Par ailleurs, cette approche et les outils utilisés devront permettre l'analyse des acteurs en lien avec les thèmes prioritaires du Projet ACREGIR, et déterminer les recoupements existants entre les données collectées auprès des différents acteurs.

Cette démarche méthodologique comprendra entre autres les étapes suivantes : (i) réunion méthodologique à l'attention de l'équipe du projet ; (ii) la collecte synchronisée des données dans les zones d'intervention du Projet ; (iii) la pré-restitution participative des synthèses préliminaires ; (iv) la préparation des rapports avec tests d'hypothèses ; (v) la restitution et la validation au niveau de la coordination du projet enfin ; (vi) la présentation des résultats au grand public.

Ces étapes se subdivisent en sous-étapes de travail et pourraient comprendre la :

- Réunion de cadrage avec l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) ;
- Revue et analyse documentaire ;
- Élaboration des outils de collecte des données ;
- Échantillonnage ;
- Élaboration du manuel de l'enquêteur ;
- Formation des enquêteurs et des superviseurs ;
- Conception du masque de saisie ;
- Collecte des données sur terrain ;
- Apurement et traitement des données ;
- Élaboration du draft de rapport et restitution ;
- Rédaction du rapport final.



La méthodologie proposée dans ces TDR est à titre indicatif. Il revient au Bureau d'étude d'affiner la méthodologie suivant son expertise et les règles de l'art, après les discussions avec l'équipe du Projet. Toutefois, la méthodologie utilisée devra faire appel au contre factuel pour régler la question d'attribution.

Chaque résultat intermédiaire fera l'objet d'une restitution-validation.

Le projet mettra à la disposition du Bureau d'étude, les documents utiles (en sa possession).

VI. DUREE DE LA MISSION ET LIVRABLES

La durée de la mission est de trente-cinq (35) H/J. La répartition de ce temps et les livrables sont présentés dans le tableau ci-après.

NB : Les délais de validation des différents livrables ne sont pas comptabilisés dans les 35 H/J prévus pour la réalisation de la mission.

Activités	Nb de Jrs	Lieu	Livrables	Délais de validation des livrables/Observation
Réunion de démarrage	01	UCGP	Compte rendu de réunion de démarrage	Compte rendu disponible 24h après la tenue de la réunion
Revue documentaire et note de cadrage méthodologique de l'étude.	07	Siège Bureau d'Etudes	Note de cadrage méthodologique	02 jours pour apporter des observations sur la note de cadrage
Validation de la note de cadrage méthodologique	01	UCGP	Note de cadrage méthodologique validée	01 jour pour la validation de la note de cadrage méthodologique
Formation des agents enquêteurs	03	Maroua Bafoussam	Rapport de formation des agents enquêteurs	01 jour pour la validation du rapport de formation des agents enquêteurs
Enquête pilote	01	02 régions sur les 04	Questionnaires finalisés	01 jour pour la validation des questionnaires finalisés à l'issue de l'enquête pilote
Mission de terrain pour la collecte des données	12	Les 04 régions	Données collectées	RAS
Contrôle, apurement, traitement et analyse des données collectées	05	Siège Bureau d'Etudes	Bases de données et tableaux des résultats	RAS
Élaboration du rapport provisoire	04	Siège Bureau d'Etudes	Rapport provisoire	02 jours pour apporter des observations sur le rapport provisoire
Réunion de présentation et de	01	UCGP	Compte rendu de la réunion de	Compte rendu disponible 24 h après la



validation du rapport provisoire			présentation et de validation du rapport provisoire	tenue de la réunion
Finalisation du rapport de l'étude	3	Siège Bureau d'Etudes	Rapport de l'étude finalisé	02 jours pour la validation du rapport de l'étude
Atelier de présentation des résultats de l'étude au grand public	1	Lieu à déterminer	Rapport de l'atelier	Rapport disponible 48h après la tenue de l'atelier.

NB :

- Le rapport ne sera définitivement accepté qu'après validation de l'ensemble des recommandations émises lors de la validation du rapport provisoire.
- Les différents Livrables (versions soft et hard), les bases de données brutes et apurées, la base des coopératives et personnes enquêtées (y compris le contrefactuel) seront remis au projet.
- Les documents finaux à remettre au projet à l'issue de l'étude doivent être en langue française à l'exception des outils de collecte des données utilisés dans la région du Nord-Ouest qui devront être en langue anglaise.

VII. RESSOURCES HUMAINES ET PRINCIPALES RESPONSABILITES

L'étude sera conduite par un Bureau d'étude.

✓ Expérience du Bureau d'étude

Le Bureau d'étude devra :

- Justifier d'au moins 10 ans d'expériences dans la réalisation des enquêtes à des fins d'évaluation des changements induits par un programme/projet sur les bénéficiaires directs et indirects dont au moins 05 ans dans le domaine agricole au Cameroun ;
- Justifier d'au moins 10 ans d'expériences dans l'évaluation des programmes et projets de développement ;
- Justifier d'au moins 03 missions similaires au cours des 10 dernières années dans la réalisation des études d'effets dans le cadre des programmes et



projets agricoles au Cameroun cofinancé par des bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, l'Union Européenne, la BAD, le FIDA ...).

NB : Des expériences dans la réalisation des études dans les zones d'intervention du projet (Extrême Nord, Nord, Nord-Ouest) sera un atout.

✓ **Le personnel clé du Bureau d'étude**

Le Bureau d'étude doit disposer des compétences clés ci-après qui devront faire partie du personnel du Bureau d'étude affecté à la réalisation de cette mission :

- Un consultant principal chef de mission, expert agronome, agroéconomie, socio-économiste, statisticien, analyste et évaluateur de projets, ayant une forte expérience dans la réalisation d'études sur les effets ;
- Un expert Économiste statisticien, spécialiste dans la conception et réalisation des enquêtes, traitement et analyse des données ;
- Un Informaticien Programmeur local.

VIII. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES DU PERSONNEL CLE DE L'EQUIPE DE LA MISSION

VIII. 1. Consultant principal, chef de mission

Il/Elle assurera la supervision générale de l'étude et travaillera avec d'autres personnels/enquêteurs requis et expérimentés pour mener à bien l'étude. A ce titre, il sera responsable de la revue qualité des données collectées et du rapport final de la mission. Il/Elle devra :

1. Être titulaire d'au moins d'un diplôme BAC+5 en économie, socio-environnement, ou agroécologie, sociologie, socio anthropologie, agronomie, ou tout autre diplôme jugé équivalent pour la mission,
2. Avoir au moins 10 années d'expérience dans l'évaluation des projets et programmes de développement ;
3. Avoir réalisé au moins 03 études similaires au cours des dix dernières années dont au moins 02 dans le cadre des projets et programme d'adaptation au changement climatique ;
4. Avoir une excellente capacité d'analyse qualitative et quantitative ;
5. Avoir une bonne compréhension de l'approche « Gestion Axée sur les résultats » et sur le suivi-évaluation ;



6. Avoir une bonne connaissance des approches participatives ;
7. Avoir une forte capacité à produire des résultats de qualité dans les délais requis ;
8. Être capable de travailler avec une équipe multi dimensionnelle et sous pression ;
9. Avoir un bon niveau en français et en anglais (parlé, lu et écrit) ;
10. Être immédiatement disponible (jusqu'au terme de la mission).

VIII.2. Expert économiste Statisticien

Il/Elle va appuyer le Chef de mission dans la préparation de la note méthodologique, le choix des échantillons, la supervision de l'enquête sur terrain. Il sera responsable de la qualité de données collectées sur le terrain et du premier apurement des données avec l'informaticien Programmeur. A ce titre, il/elle devra :

1. Être titulaire d'un diplôme (au moins Bac+5) en Ingénierie statistique, économie-statistique, économétrie, pu tout autre diplôme jugé équivalent pour la mission
2. Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans la profession ;
3. Justifier d'au moins 05 missions similaires au Cameroun et/ou en Afrique subsaharienne dont au moins 03 missions similaires de collecte, d'analyse et d'apurement de données spécifiquement dans les filières agricoles.

Posséder d'excellentes capacités rédactionnelles et de travail, en équipes.

VIII.3. Un Informaticien Programmeur local : sous la supervision du chef de mission et en collaboration avec l'économiste statisticien, il/elle assurera la programmation de la saisie sur tablette et la rectification du programme au besoin après la phase test du questionnaire sur le terrain. Il/Elle effectuera également le premier apurement des données en collaboration avec le Consultant local.

A ce titre, il/elle devra :

1. Être titulaire d'au moins d'un diplôme (au moins Bac+5) en Ingénierie informatique, analyste programmeur, tout autre diplôme jugé équivalent pour la mission ;
2. Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans la



profession;

3. Justifier d'au moins 03 missions similaires au Cameroun et/ou en Afrique subsaharienne dont au moins 02 missions similaires de digitalisation de la collecte des données, d'analyse et d'apurement de données spécifiquement dans les filières agricoles.
4. Posséder d'excellentes capacités rédactionnelles et de travail en équipes.

IX. METHODE DE SELECTION

Les Bureaux d'études seront sélectionnées selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (QC), expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>

